

4^e édition

2024 Rapport ESG

Smalt Capital
10 boulevard Ralli
CS 40025
13272 Marseille
Cedex 08

SMALT
CAPITAL



smaltcapital.com

SOM

MAI

RE

Photo de couverture
©Michael Getreu
Mars 2023, Marseille
from Unsplash

Rédaction et mise en page
Anne-Laure DUMAS
Prédérique PRACA

01

SMALT CAPITAL

p. 4 à 5

4 piliers
L'histoire de Smalt Capital
Les chiffres clés
Chronologie des fonds

02

LA POLITIQUE ESG

p. 6 à 7

L'ESG chez Smalt Capital
Chronologie des actions
ESG

03

NOTRE DÉMARCHÉ D'INVESTISSEUR

p. 8 à 9

La feuille de route
Approche ESG tout au long
de l'investissement
Spécificités ESG par typolo-
gie de fonds

04

LE QUESTIONNAIRE ANNUEL ESG

p. 10 à 15

Analyse des résultats des
participations
Approche sous le prisme des
ODD
Focus sur les fonds ENR

05

BILAN DES RÉALISA- TIONS ENTREPRISES PAR SMALT CAPITAL

p. 16 à 17

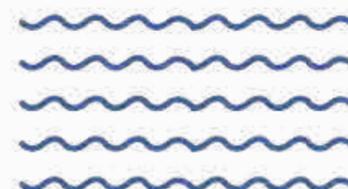
Environnement
Social
Gouvernance

06

PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT : QUAND NOS PARTICI- PATIONS MONTRENT L'EXEMPLE

p. 18 à 21

Domaine de Peretti della
Rocca
Domaine Petripini



Smalt Capital

Fondée en 2000, Smalt Capital accompagne financièrement, techniquement et humainement à la fois les dirigeants d'entreprises, PME et ETI, ainsi que les développeurs de projets du secteur des énergies renouvelables (ENR).

4 piliers

L'activité de la société de gestion se divise en 4 métiers :

1 Capital investissement

Smalt Capital finance à la fois en fonds propres et quasi fonds propres des entreprises françaises non cotées à toutes les étapes de leur développement (amorçage, développement et transmission).

Smalt Capital réalise des investissements pour des fonds destinés à des investisseurs privés (grand public) et fonds institutionnels destinés aux investisseurs professionnels (banques, Chambres de Commerce et d'Industrie, Métropoles...).

2 Activité de conseil financier

Smalt Capital conseille la Région Sud à travers ses filiales PACA Emergence depuis 2014 et Région Sud Investissement (RSI) pour son compartiment prêt depuis 2019. Smalt Capital assure depuis décembre 2021 une mission de suivi des participations et la stratégie de désinvestissement de deux portefeuilles d'entreprises : RSI 1 et RSI 2. Dans la continuité de cette mission, Smalt Capital a remporté un appel d'offre lancé par RSI pour la mise en œuvre de la stratégie d'investissement et de désinvestissement de RSI REACT EU en 2022 et de RSI Transition en 2023. Enfin, elle a remporté en 2024 un appel d'offre pour la mise en œuvre de la stratégie d'investissement de RSI 3.

3 Energies renouvelables (ENR)

En 2022, Smalt Capital a lancé une nouvelle verticale d'activité dédiée aux énergies renouvelables. Cette initiative a donné naissance à deux fonds au service de la transition énergétique : **SMALT ENR**, un fonds institutionnel et **ENERGREEN**, destiné à une clientèle de particuliers. Le développement de cette activité a conduit à la création d'une équipe spécialisée, dont la vocation est d'accompagner et de financer des développeurs de projets émergents. L'équipe ENR intervient ainsi sur l'ensemble du territoire national, contribuant activement au déploiement des énergies renouvelables.

4 Obligations Relance

En 2021, la société de gestion a été sélectionnée aux côtés d'Eurazeo Investment Manager, Trocadero Capital Partners et Zencap Asset Management dans le cadre du dispositif « Obligations Relance ». Doté de 1,7 milliard d'euros, ce dispositif est l'un des volets du Plan Relance du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance afin de soutenir les PME-ETI dans leur croissance et leur transformation.

L'histoire de Smalt Capital

En 2019, Smalt Capital a connu un changement de gouvernance avec la montée au capital de deux collaborateurs historiques : Arnaud CHIOCCA en qualité de Directeur Général et Directeur des Investissements et Frédéric CONENNA, comme Directeur Administratif et Financier.

Adossée dans le même temps à la Caisse d'Epargne CEPAC, un acteur bancaire majeur de la région Sud, la société de gestion a dès lors affiché l'ambition de renforcer son leadership régional. Cette nouvelle orientation a été soutenue par le lancement de plusieurs fonds novateurs et responsables, visant à concrétiser cette stratégie.

Sous l'impulsion de cette nouvelle direction et avec le soutien de plusieurs collaborateurs engagés, Smalt Capital a initié une nouvelle dynamique en matière d'ESG (Environnement, Social et de Gouvernance). Avec une équipe comptant près d'une quarantaine de collaborateurs, Smalt Capital se positionne aujourd'hui comme un acteur majeur dans l'accompagnement des dirigeants sur son territoire.

Les chiffres clés

Depuis l'origine	+1,2 Md€	de fonds gérés conseillés depuis l'origine
	25 ans	d'expérience
	+400	entreprises accompagnées depuis l'origine
Au 31/12/2024	89	entreprises en portefeuille
	34	collaborateurs

Chronologie des fonds

JUIN 2020

FPCI SUD HORIZON

Ce fonds contribue au développement économique du territoire, en ciblant plus particulièrement les entreprises situées entre Nice et Marseille. Soutenu par des partenaires institutionnels de premier plan, le FPCI SUD HORIZON intervient à travers des opérations en fonds propres et quasi-fonds propres.

Article 8 selon Règlement SFDR.

2021

OBLIGATIONS RELANCE

Doté de 1,7 milliard d'euros, ce dispositif s'inscrit parmi les volets du Plan Relance porté par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. Il a pour objectif de soutenir les PME et ETI françaises dans leur croissance et leur transformation, à la suite de la crise économique engendrée par le COVID-19.

Au total, depuis 2022, ce sont 9 sociétés qui ont été accompagnées, représentant un montant cumulé de 100 millions d'euros investis.

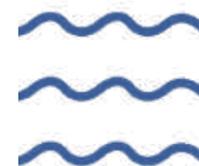
OCTOBRE 2022

SLP SMALT ENR

Le lancement du fonds SMALT ENR en octobre 2022 marque une étape structurante pour Smalt Capital, avec la création d'un pôle dédié au financement des énergies renouvelables. Ce fonds innove en proposant une solution de financement obligatoire spécifiquement conçue pour les phases de développement de projets ENR.

SMALT ENR s'adresse aux porteurs de projets d'énergies renouvelables – principalement dans le photovoltaïque, implantés sur l'ensemble du territoire français.

Article 9 selon Règlement SFDR.



OCTOBRE 2020

FPCI RUNAISSANCE

Destiné à soutenir les PME en développement sur l'île de La Réunion, ce fonds s'inscrit dans une dynamique de relance post-crise sanitaire. Le FPCI RUNAISSANCE accompagne les entreprises locales dans le renforcement de leurs fonds propres et quasi-fonds propres pour favoriser leur croissance.

Article 8 selon Règlement SFDR.

JUIN 2021

FCPR ECO RESPONSABLE

Smalt Capital a lancé le premier fonds français agréé de capital-investissement prenant des engagements significatifs en matière d'ESG. Labelisé Relance, le FCPR ECO RESPONSABLE a pour vocation d'accompagner les PME françaises dans leurs projets de croissance, tout en renforçant la prise en compte des critères ESG. Ce fonds vise à donner du sens à l'épargne des investisseurs particuliers, en soutenant la relance de l'économie française – notamment dans la région Sud – et en encourageant une croissance plus responsable.

Article 8 selon Règlement SFDR.

JUIN 2023

FCPR ENERGREEN

Ce fonds a pour ambition de démocratiser l'investissement dans les infrastructures d'énergies renouvelables, en le rendant accessible aux particuliers. Avec un ticket d'entrée fixé à 1 000 €, ce fonds ouvre l'accès à une classe d'actifs traditionnellement réservée aux investisseurs institutionnels. Le FCPR ENERGREEN s'inscrit dans la continuité du fonds institutionnel SMALT ENR, témoignant d'une stratégie d'investissement durable à fort impact environnemental pour Smalt Capital.

Article 9 selon Règlement SFDR.

La Politique ESG

L'ESG chez Smalt Capital

Chez Smalt Capital, l'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) constitue un pilier fondamental de notre approche d'investisseur de long terme. Notre politique ESG s'appuie sur une démarche pragmatique, adaptée à la taille et aux moyens des entreprises financées, et vise à concilier performance économique et impact responsable. Elle repose sur la conviction que les sociétés intégrant les enjeux ESG dans leur stratégie seront mieux positionnées pour faire face aux défis de demain.

Notre politique ESG s'inscrit dans le respect des principaux référentiels internationaux en matière d'investissement responsable : les **Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)**, les **Objectifs de Développement Durable des Nations Unies**, les **recommandations de la TCFD**, ainsi que les obligations réglementaires issues du **Règlement SFDR** et de la **Loi Énergie et Climat (Article 29)**.

L'intégration des critères ESG est adaptée à la typologie des fonds gérés :

- Pour les **fonds Article 6 et 8**, une politique d'exclusion stricte est appliquée, complétée par une analyse ESG en phase de due diligence et un engagement formel de la société financée à mettre en place un plan d'actions ESG. Ces fonds adoptent une approche « best-in-progress », sélectionnant les entreprises prêtes à s'engager dans une trajectoire de progrès.
- Pour les **fonds Article 9**, consacrés aux énergies renouvelables, l'objectif est clairement tourné vers l'investissement durable, avec des critères d'éligibilité alignés sur les enjeux de transition énergétique.
- Les investissements dans le cadre du dispositif **Obligations Relance** répondent également à des critères ESG précis, intégrant des exigences sur la gouvernance, la politique sociale et le respect de l'environnement.

Tout au long de la vie des participations, Smalt Capital assure un suivi actif des engagements ESG : participation aux comités de gouvernance, co-construction d'un plan ESG sur trois à cinq ans, suivi d'indicateurs annuels, et réalisation d'une enquête ESG auprès de l'ensemble des sociétés du portefeuille.

Smalt Capital a également mis en place une **commission ESG interne**, composée de représentants de différents pôles, qui pilote la stratégie ESG et veille à son intégration au sein des processus de gestion. Une attention particulière est portée à la gestion des controverses ESG, à la prévention des conflits d'intérêts, ainsi qu'à l'exercice actif des droits de vote.

Enfin, Smalt Capital attache une grande importance à la transparence vis-à-vis des investisseurs, en publiant chaque année un ensemble de documents et de reportings : rapport de gestion, rapport ESG, reporting Label Relance, rapport Article 29, et rapport PRI.

La politique ESG est disponible sur notre site internet : [lien](#)

Chronologie des actions ESG

2016 à 2018

Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

Adhésion à la Charte d'engagement des investisseurs pour la croissance de France Invest

2019

Changement de nom et arrivée de la Caisse d'Épargne CEPAC, un acteur bancaire investi dans le développement économique et social de son territoire, marquant ainsi le début d'une nouvelle dynamique pour Smalt Capital en matière d'ESG.

2020

Création d'une commission ESG au sein de Smalt Capital et renforcement de la politique ESG à deux reprises.

Signataire de la Charte Parité de France Invest.

Adhésion à l'association marseillaise **Ambition Capital**, qui vise à promouvoir les bonnes pratiques au sein du capital-investissement pour les acteurs de la Région Sud

2021

Lancement du FCPR ECO RESPONSABLE, et obtention du Label Relance pour ce fonds.

Participation au déploiement du dispositif Obligations Relance.

Smalt Capital remporte plusieurs appels d'offres émis par Région Sud Investissement, lui permettant de renforcer sa position d'acteur majeur du capital-investissement en Région Sud

2022

Lancement du fonds professionnel SMALT ENR.

Classement Article 8 de deux fonds professionnels : SUD HORIZON et RUNAISSANCE.

Renforcement de la politique ESG et publication du 1er rapport ESG.

2023

Lancement du FCPR ENERGREEN.

Déploiement de près de 30 M€ en 10 mois du fonds professionnel SMALT ENR, validant ainsi sa thèse d'investissement.

Renforcement de la politique ESG.

PRI : obtention d'une note supérieure à la médiane des autres sociétés de gestion.

2024

Adhésion à l'initiative StOpE.

Mise à jour de la politique ESG.

PRI : obtention d'une note supérieure à l'année précédente, confirmant la position de Smalt Capital en tant qu'acteur de référence dans le domaine de l'investissement responsable.

Les fonds dédiés à l'ENR poursuivent leurs investissements et affichent déjà des résultats concrets.

Notre démarche d'investisseur

La feuille de route

Notre politique ESG vise à formaliser une approche pragmatique, tenant compte à la fois de la taille et des moyens des sociétés financées, tout en cherchant à concilier performances économiques et impacts ESG. Notre philosophie consiste à être proactif, incitant ainsi l'ensemble des entreprises financées à progresser dans la prise en compte des critères extrafinanciers. Il est important de souligner que notre politique ESG s'adapte en fonction de la typologie des fonds que nous gérons : fonds multisectoriels, les fonds dédiés à la transition énergétique, ainsi que les investissements réalisés dans le cadre du dispositif Obligations Reliance.

Préinvestissement

Dans cette première phase, nous intégrons les critères ESG dans notre processus de prise de décision d'investissement. Certains secteurs d'activité sont ainsi exclus, en accord avec notre politique ESG, et des règlements de fonds peuvent prévoir des exclusions supplémentaires. Des due diligences ESG approfondies sont réalisées pour évaluer les performances extrafinancières des entreprises ciblées. De plus, les entreprises s'engagent à adopter une démarche active de progrès en matière d'ESG. Les pactes d'actionnaires incluent également une clause RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) pour renforcer cet engagement.

Accompagnement des entreprises

Nous intervenons en tant qu'actionnaire minoritaire en investissant en titres donnant accès au capital, sans intervenir dans la gestion opérationnelle. Les entreprises en portefeuille disposent d'un comité décisionnel collégial auquel nous participons. Pour celles qui n'ont pas de comité dédié, nous organisons des réunions spécifiques de suivi. Nous nous engageons aux côtés des dirigeants pour élaborer un plan d'action ESG cohérent. Habituellement, nous identifions 3 à 4 actions clés qui s'inscrivent dans le projet de développement de l'entreprise. Ces objectifs sont quantifiés et assortis d'indicateurs de performance, régulièrement évalués sur une période de 3 à 5 ans. Toutes nos participations reçoivent notre enquête ESG annuelle, nous permettant d'avoir à la fois une vision globale de la situation de l'entreprise et du portefeuille de nos fonds.

Cession

Lorsque nous cédonons une participation à un tiers non associé, nous lui partageons notre politique ESG et rendons compte des questions ESG relatives à l'entreprise, sous réserve de l'accord de celle-ci.

Approche ESG tout au long de l'investissement



01

02

03

Spécificités ESG par typologie de fonds

Pour les fonds catégorisés Article 8 au sens du Règlement SFDR (FPCI SUD HORIZON, FPCI RUNAISSANCE ET FCPR ECO RESPONSABLE)

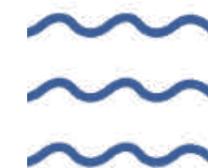
En plus de l'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement, nous prenons en compte le risque de durabilité. Ce risque inclut les risques environnementaux, tels que ceux liés au changement climatique et à la pollution, les risques sociaux, comme la rémunération des employés et les conditions de travail, ainsi que les risques de gouvernance, incluant les pratiques managériales et organisationnelles qui pourraient potentiellement causer un impact négatif sur les actifs de la société. Actuellement, ces fonds ne visent pas explicitement l'investissement durable, mais ils promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'Article 8 du règlement SFDR.

Pour les fonds dédiés aux énergies renouvelables (SLP SMALT ENR, FCPR EN-ERGREEN)

Smalt Capital a mis en place un pôle d'activité spécialisé en 2022. Ce pôle vise à gérer des fonds spécifiques dans le domaine des énergies renouvelables afin de promouvoir la production d'énergie verte. Ces fonds sont classés Article 9 au sens du Règlement SFDR.

Pour les investissements réalisés dans le cadre du dispositif Obligations Reliance

Les critères ESG exigent des exclusions sectorielles strictes, telles que toute activité en lien direct avec le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction, ainsi qu'aux organismes génétiquement modifiés, les pesticides et l'huile de palme, ainsi que toute société pratiquant des tests sur les animaux.



Le questionnaire annuel ESG

Analyse des résultats des participations

Taux de participation

Mis en place en 2018, ce questionnaire est un outil d'analyse et de suivi des pratiques ESG des sociétés financées par Smalt Capital. Il mesure la sensibilité des dirigeants aux enjeux ESG et recense les actions concrètes mises en œuvre. L'analyse annuelle des résultats permet d'évaluer l'évolution des pratiques et de mettre en valeur les initiatives les plus significatives.

En 2024, le questionnaire ESG affiche un taux de participation de **88,5%**, en augmentation constante, reflétant l'intérêt grandissant de nos participations pour ces enjeux.

54 réponses ont été réceptionnées sur 61 entreprises interrogées, avec la répartition suivante :

- **Fonds Article 6 : 86,8%**
- **Fonds Article 8 : 88,2%**
- **Fonds ENR : 100%**

Les résultats

Les résultats 2024 révèlent une légère baisse de certains indicateurs par rapport à l'année précédente, notamment en ce qui concerne la mise en place de la politique ESG, l'élaboration de plans d'action pour la transition énergétique et les dispositifs de développement des carrières à long terme.

Cette évolution s'explique par la cession de plusieurs sociétés ainsi que l'intégration de nouvelles entreprises dans les portefeuilles, principalement au sein de nos fonds Article 6. Elle sera portée par un accompagnement de nos équipes visant à identifier et à développer des axes de progrès.

En parallèle, plusieurs indicateurs affichent une progression encourageante. En effet, de plus en plus d'entreprises déploient des plans de réduction de leur consommation d'eau, développent des produits ou services dans une démarche responsable et s'impliquent dans des actions de protection et de restauration des écosystèmes biologiques. Le taux de féminisation au sein des conseils et instances de direction progresse également, marquant une dynamique positive en matière de gouvernance.

Une lecture sous le prisme des Objectifs de Développement Durable (ODD)

Ces différents résultats seront détaillés dans les pages suivantes à travers le prisme des Objectifs de Développement Durable (ODD). Établis par les Nations Unies, ces 17 objectifs sont devenus une référence internationale pour les entreprises et institutions, structurant les actions autour des grands enjeux sociétaux, environnementaux et économiques de notre époque.

Dans le cadre de sa politique ESG, Smalt Capital s'appuie sur 8 ODD prioritaires pour définir sa stratégie et structurer ses engagements. Cette démarche vient compléter les exigences des autres référentiels et réglementations en vigueur, présentées dans la page précédente.

Ce quatrième rapport ESG s'inscrit dans la continuité des précédents et s'appuie à nouveau sur le prisme des 8 ODD qui fondent notre Politique ESG. Cette dernière sera portée par accompagnement de nos équipes visant à identifier et à développer des axes de progrès.

Approche sous le prisme des ODD



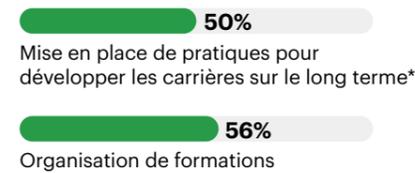
ODD 3



Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

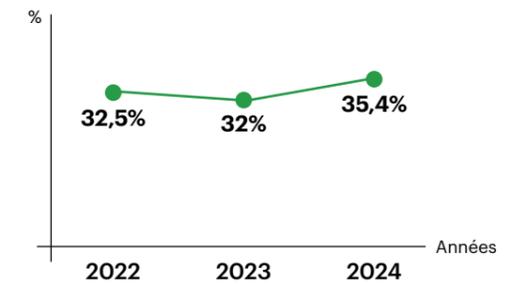
Cet indicateur est mesuré à travers plusieurs thématiques abordées dans le questionnaire ESG : **le suivi et le développement des carrières à long terme, la protection des collaborateurs, les plans de formation, les dispositifs d'épargne salariale**, ainsi que **le suivi du taux de rotation du personnel, des accidents du travail et de l'absentéisme**. L'ensemble de ces indicateurs visent à garantir un environnement de travail sûr, motivant et épanouissant pour les collaborateurs.

Accompagner le développement des carrières : résultats obtenus des sociétés ayant répondu au questionnaire sur les indicateurs suivants :

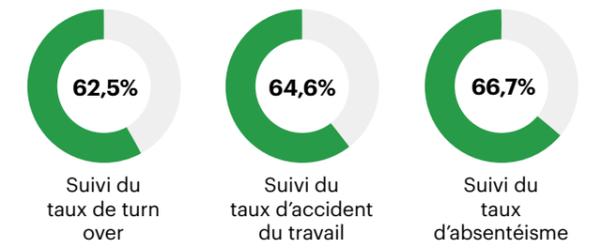


* Evaluation professionnelle, proposition d'évolution ou mobilité, structuration du parcours, valorisation des VAE...

Part des entreprises appliquant des mesures de protection sociale, de santé et de sécurité supplémentaires (2022-2024)



Suivi des collaborateurs



ODD 5

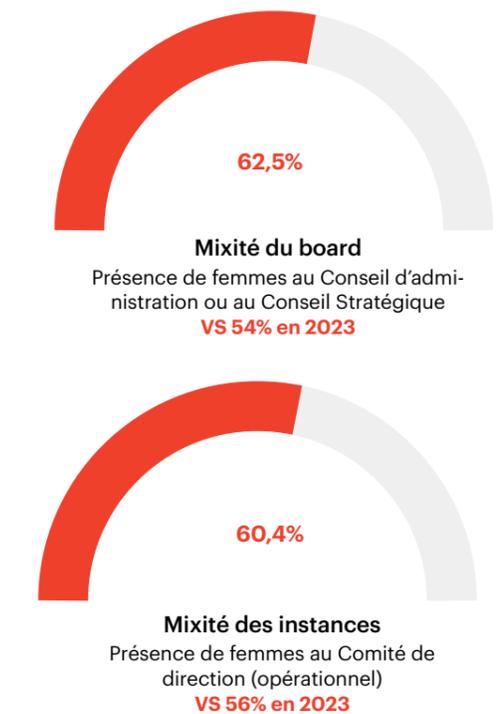


Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes

Dans le questionnaire ESG de Smalt Capital, cet ODD se décline à travers deux questions portant sur la mixité au sein des instances dirigeantes :

- Y a-t-il des femmes membres du **Conseil d'administration ou du Conseil stratégique** ?
- Y a-t-il des femmes membres du **Comité de direction (opérationnel)** ?

Le pourcentage de participations répondant positivement à ces questions est en hausse entre l'exercice 2023 et l'exercice 2024, traduisant une évolution positive de la représentation féminine dans les organes de gouvernance et de direction des entreprises accompagnées.



ODD 6



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

La préservation de l'eau est un enjeu prioritaire pour Smalt Capital. Depuis sa création, la société de gestion a réalisé de nombreux investissements en Région Sud, ainsi que dans des territoires insulaires tels que la Corse et La Réunion, où elle dispose de bureaux et d'équipes dédiées. Cet ancrage territorial nous a naturellement sensibilisés à l'importance de la gestion durable de l'eau et de l'assainissement.

Conscientes des enjeux environnementaux actuels, nos équipes s'investissent activement, aux côtés des entreprises que nous accompagnons, dans des démarches de gestion responsable des déchets et de valorisation des filières de tri et de recyclage. Nous soutenons également les dirigeants dans le déploiement d'initiatives visant à réduire la consommation d'eau, optimiser son utilisation et préserver durablement cette ressource précieuse pour les générations futures.

Entre l'exercice 2023 et 2024, le taux de participations ayant mis en œuvre un plan de réduction de leur consommation d'eau a augmenté.

Une dynamique encourageante en faveur de cette ressource essentielle, que nos participations s'efforcent de préserver, notamment celles évoluant dans le secteur du tourisme, qui déploient de nombreuses actions concrètes : collecte des eaux de pluie, recyclage de l'eau, sensibilisation de la clientèle à leur consommation, entre autres initiatives.



Au cours de l'exercice 2024, près de **65%** de nos participations ayant répondu au questionnaire ont mis en place un plan en faveur de la réduction de leur consommation d'eau, soit une progression de 7 points par rapport à l'exercice 2023 (58%).

ODD 7



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Cet indicateur est mesuré à travers trois questions:

- 1) Avez-vous entamé votre transition énergétique (utilisation de sources d'énergie renouvelable, changement de flotte...)?
- 2) Avez-vous un plan d'amélioration de votre efficacité énergétique?
- 3) Avez-vous effectué la mesure de vos émissions de GES (gaz à effet de serre)?

Contrairement à l'exercice précédent, les pourcentages enregistrés ont en moyenne diminué de quatre points entre 2023 et 2024. Comme évoqué précédemment, l'arrivée de nouvelles entreprises dans le portefeuille explique en partie cette évolution. Il est également intéressant de souligner que certaines participations en sont encore aux prémices de leur activité et que l'investissement dans des infrastructures dédiées aux énergies renouvelables reste, pour elles, un sujet en réflexion ou à programmer dans un avenir plus ou moins proche.

Principaux indicateurs de suivi de l'ODD 7

54,2%

Pourcentages des participations ayant entamé une transition énergétique
VS 52,1% en 2023

52,1%

Ont mis en œuvre un plan d'amélioration de l'efficacité énergétique
VS 58% en 2023

10,4%

Ont mesuré leur émission de gaz à effet de serre dans l'objectif de les réduire - VS 12% en 2023

Illustration concrète de l'ODD 7

L'ODD 7 s'intègre pleinement à l'activité de Smalt Capital, en cohérence avec le développement du pôle Transition Énergétique. Créé en 2022, ce service a pour vocation de soutenir le déploiement d'infrastructures en énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire national. Depuis son lancement, plusieurs investissements ont été engagés, dont les premiers impacts sont désormais mesurables et évaluable.

28 004

Nombre de foyers approvisionnés avec l'énergie renouvelable produite dans le cadre des investissements réalisés par les fonds SMALT ENR et ENERGREEN. Cette donnée concerne les investissements des fonds au 31/12/2024.

Manège à cheval

Le FCPR ENERGREEN de Smalt Capital a contribué au financement d'un parc de panneaux solaires installés en toiture d'un manège équestre près de Bordeaux. Le projet a été développé par ORKANE, une société toulousaine spécialisée dans les ENR.

Les données clés de cette installation :

1 204	panneaux installés	71	foyers alimentés (mix européens)
2 648 m²	surface installée	248,3	tonnes de CO2 évitées par an
9 860 <small>kwh/an</small>	électricité produite sur 20 ans		



ODD 8



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

En tant que société de gestion, l'ODD 8 revêt une importance particulière, car il est au cœur de notre activité : accompagner les entreprises dans leur développement et l'expansion de leur chiffre d'affaires.

Nous attachons également une grande importance au partage de valeur au sein des entreprises. Ce suivi nous permet de nous assurer que nos investissements soutiennent non seulement la croissance économique, mais aussi une distribution équitable de la valeur créée, en vue d'un impact positif à long terme auprès des collaborateurs.

Bien que le pourcentage d'entreprises qui ouvrent leur capital reste encore limité, nous anticipons une évolution progressive de cette dynamique, au fur et à mesure que les dirigeants prennent conscience de l'importance de cette démarche pour la pérennité de leur activité et son impact social.

Principaux indicateurs de suivi de l'ODD 8, sur les participations ayant répondu :

10,4%

ont mis en place un dispositif d'épargne salariale*, permettant le partage de la valeur avec les collaborateurs au-delà des obligations légales

8,3%

ont mis en place un dispositif d'actionnariat salarié** permettant le partage de la valeur avec les collaborateurs au-delà des obligations légales

* Intéressement, participation, PEE, PERCO

** BSPCE, attribution d'actions gratuites, stocks options, FCPE d'actionnariat salarié

ODD 11



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Cet ODD vise à créer des villes et des communautés inclusives, sûres, résilientes et durables. Il s'agit de réhabiliter les espaces urbains et de planifier leur évolution afin d'offrir à chacun des opportunités d'emploi, un accès aux services essentiels, à l'énergie, au logement, au transport et aux espaces publics verts, tout en réduisant l'impact environnemental.

Cet objectif prend tout son sens à travers nos deux fonds dédiés aux énergies renouvelables, SMALT ENR et ENERGREEN. Les entreprises soutenues par ces fonds développent des solutions innovantes pour rendre nos villes plus durables et améliorer notre système de production énergétique. Par ailleurs, plusieurs de nos fonds participent à la valorisation et à l'amélioration de l'espace existant, notamment dans le secteur du tourisme en Corse.

ODD 13



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

L'ODD 13 se décline en deux axes d'analyse auprès des participations de Smalt Capital : en amont et en aval.

En amont, il s'agit d'identifier si l'entreprise a mis en place une politique environnementale et si elle intègre les risques liés au changement climatique dans sa stratégie de développement. Ces risques peuvent prendre des formes variées : incendies, sécheresses, canicules, gels, tempêtes, précipitations extrêmes, érosion côtière, avalanches ou fonte des glaciers.

En aval, l'objectif est d'évaluer l'impact concret des actions engagées, notamment en analysant le niveau d'émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité de l'entreprise, et de mesurer les résultats obtenus.

ODD 12



Etablir des modes de consommation et de production durable

Nous sensibilisons les dirigeants à l'importance d'adopter des pratiques de production et de consommation plus responsables. Nous encourageons les entreprises de notre portefeuille à analyser leurs processus de production et à identifier les mesures les plus efficaces pour une consommation plus durable.

Parmi les principaux indicateurs identifiés dans notre questionnaire figurent le tri des déchets, l'impact de l'activité sur la biodiversité, le recours aux circuits courts, ainsi que la mise en place de démarches fournisseurs intégrant les critères ESG.

Principaux indicateurs de suivi de l'ODD 12, sur les participations ayant répondu :

75%

ont mis en place un plan de gestion des déchets : réduction à la source, tri, collecte, recyclage, emploi...

17%

évaluent l'impact de leur activité sur la biodiversité

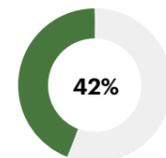
87,5%

privilégient les circuits courts ou les fournisseurs locaux dans leur approvisionnement

46%

ont mis en place une démarche fournisseurs qui tient compte des critères ESG

En amont : mise en place d'une politique environnementale et prise en compte des risques liés au changement climatique, sur les participations ayant répondu :



42%
Formalisation d'une politique environnementale



48%
Identification du risque que présente le changement climatique

En aval : mesure des émissions de GES

10,4%

ont déjà mesuré leurs émissions de gaz à effet de serre afin de les réduire

624 t.

tonnes eq. de CO² évitées par an auprès de nos participations issues des fonds dédiés à la transition énergétique



Focus sur les fonds ENR

Les chiffres clés

Ces chiffres prennent en compte les résultats des participations des fonds SMALT ENR et ENERGREEN. Les participations concernées sont : Electricité Ligerienne, Elements, Orsana, Silosun, Soleil du Sud et Greenaction.

241 g CO₂ eq.
kWh

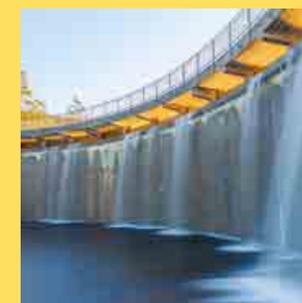
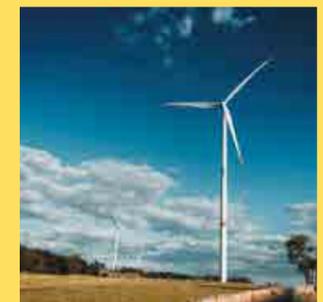
niveau annuel moyen d'émission de gaz à effet de serre des participations

529 GWh

quantité d'énergie renouvelable produite chaque année par les participations

108 000

nombre de foyers approvisionnés chaque année grâce à l'énergie renouvelable produite par les projets financés



Bilan des réalisations entreprises par Smalt Capital

Environnement

Fonds dédiés à la transition énergétique

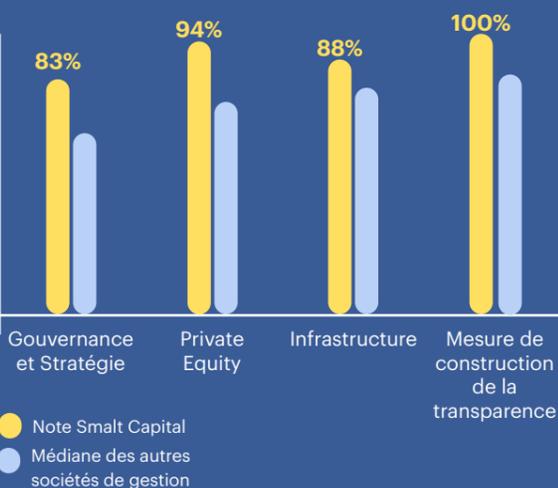
Les fonds SMALT ENR et ENERGREEN participent activement au développement des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire et contribuent à promouvoir un modèle de production énergétique plus responsable et durable. Ces deux fonds sont classés Article 9 au sens du règlement SFDR.

Cf. bilan des premiers résultats page 8.

Note PRI

En 2024, Smalt Capital a de nouveau obtenu une note supérieure à la médiane des autres sociétés de gestion évaluées par les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI). Ce résultat confirme la place de la société parmi les acteurs engagés en faveur d'une finance plus durable.

Synthèse du rapport d'évaluation 2024 pour l'année 2023



Commission ESG

Mise en place en 2020, la Commission ESG se réunit au minimum deux fois par an et rassemble des collaborateurs représentant l'ensemble des pôles de l'entreprise. En 2024, elle s'est réunie à deux reprises et a pris les décisions suivantes :

- **Adapter les modalités de mise en place des Plans d'Actions ESG**, notamment dans les situations de co-investissement avec des acteurs financiers tiers (autres sociétés de gestion, établissements bancaires, etc.). Dans ce cadre, un plan d'action unique sera désormais établi en concertation avec l'ensemble des parties prenantes concernées.

- **Adopter une politique formalisée de gestion des controverses**, définissant les procédures d'instruction des situations sensibles, le suivi des mesures correctives mises en œuvre par les sociétés concernées et, le cas échéant, les conditions dans lesquelles Smalt Capital pourrait envisager un désengagement de l'investissement, notamment en cas de manquement persistant à remédier à une controverse jugée sévère.

Charte responsable et actions internes

En interne, plusieurs actions ont été mises en place pour encourager une démarche plus responsable et limiter notre impact environnemental. Ces engagements sont formalisés depuis 2023 à travers une charte d'achats responsables. Parmi les actions concrètes :

Achats responsables : depuis plusieurs années, Smalt Capital privilégie l'achat de fournitures recyclées pour ses collaborateurs.

Déplacements : les voyages en train sont systématiquement favorisés par rapport à l'avion, afin de limiter l'empreinte carbone liée aux déplacements professionnels.

Recyclage : les consommables sont collectés et recyclés via des bacs dédiés installés dans nos bureaux (papier, cartouches d'encre, piles...).



145 kg papiers de bureau

Entre 2023 et 2024, plus de 55 kg de papier ont été économisés chez Smalt Capital, réduisant ainsi à la fois la consommation et le besoin de recyclage

Social

Participation et financement de plusieurs événements organisés par des acteurs du territoire

Partenaire des « Rencontres de la finance verte et solidaire », de Gomet' Media

Accompagnement de l'évènement ACCEDE organisé par l'association étudiante de KEDGE Business School

LEVEL 20 : Prise de parole afin de sensibiliser les étudiantes au secteur du capital-investissement

100 000 ENTREPRENEURS : Intervention dans les écoles (collèges, lycées et écoles supérieures) afin de présenter le secteur de la finance et les métiers possibles

Ambition Capital : Association réunissant les acteurs du capital-investissement en région. Smalt Capital, en tant qu'adhérente, participe activement à son rayonnement dans la région Sud

Partenaire du Cercle des Nageurs de Marseille (CNM) et accompagnement d'un sportif

En 2024, Smalt Capital a accompagné le nageur Olympique Clément Secchi, médaillé de bronze au relais 4 x 100 m 4 nages en papillon aux JO de Paris 2024. Tout au long de l'année 2023-2024, Clément a partagé son emploi du temps entre les bureaux de Smalt Capital et les bassins du CNM, où il s'est entraîné en vue de cet événement.



Adhésion à l'initiative #StOpE

En 2024, Smalt Capital s'engage dans la lutte contre le sexisme ordinaire en rejoignant le collectif d'organisation de l'initiative #StOpE au sexisme dit ordinaire en entreprise.

Créée en 2018, l'initiative #StOpE réunissait en 2024 199 organisations signataires, issues des secteurs privé et public.

Son objectif est de mutualiser les énergies et de diffuser les bonnes pratiques pour lutter contre le sexisme ordinaire au travail. #StOpE s'inscrit comme un levier de changement, visant à amplifier l'impact de ces actions sur la culture des organisations et à promouvoir un environnement professionnel plus respectueux et inclusif.



Gouvernance

Les collaborateurs

L'Association du Personnel de Smalt Capital (APSC), fonctionnant de manière similaire à un comité d'entreprise, renforce la cohésion des équipes à travers l'organisation d'événements tout au long de l'année. Elle bénéficie d'un soutien financier de la Direction de Smalt Capital.

Le sport occupe une place essentielle au sein de l'entreprise. De nombreux cours sont proposés, tels que la natation, le pilates, le renforcement musculaire et le tennis. Chaque année, plusieurs collaborateurs participent également au Défi Monte Cristo, une course en pleine mer dans la rade de Marseille.

Déontologie

L'ensemble des collaborateurs de Smalt Capital adhèrent à un code déontologique définissant les règles garantissant le respect du principe de primauté de l'intérêt des clients et la prévention des conflits d'intérêts.

Conflits d'intérêts : Une politique de prévention permet d'identifier et de cartographier les conflits d'intérêts potentiels, ainsi que de les gérer, suivre et traiter, y compris dans le domaine de l'ESG lorsque Smalt Capital en détecte.

Direction / Comité : L'administration de la société est assurée par un Conseil d'Administration. Les dirigeants sont également administrateurs et sont impliqués dans différents comités internes ainsi que dans la commission ESG.

Contrôle interne et contrôle des risques :

- Indépendance du dispositif de contrôle,
- Contrôle de l'ensemble des activités de la société,
- Rapport annuel aux instances dirigeantes,
- Disposition en interne d'une fonction permanente de gestion des risques opérationnels et financiers

En interne

Préparation à la retraite : offerte aux collaborateurs de plus de 55 ans.

Protection sociale et bien-être des collaborateurs : Smalt Capital veille à offrir un environnement de travail sûr et inclusif à ses équipes. L'entreprise a mis en place une retraite supplémentaire par capitalisation ainsi qu'un contrat de prévoyance santé.

Parité : un équilibre globalement respecté entre les hommes et les femmes en 2024.

47% de femmes au 31/12/2024

06

Préservation de l'environnement Quand nos participations montrent l'exemple

Domaine de Peretti della Rocca

Un lien engagé pour un avenir durable

Situé à proximité de Figari, le Domaine de Peretti della Rocca, est un domaine viticole qui commercialise ses vins à la fois en vente directe sur place, et à travers un réseau de restaurateurs et de cavistes partenaires. Le Domaine De Peretti de la Rocca propose également un espace de restauration ainsi que des hébergements, offrant ainsi une véritable expérience œnologique au cœur de la Corse.

Au-delà de son activité viticole, l'entreprise mène une démarche engagée en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Plusieurs actions concrètes ont été mises en œuvre dans une logique de transition écologique et de développement durable

Conversion vers l'agriculture biologique

Le Domaine s'est engagé dans une transition vers l'agriculture biologique, avec un double objectif : préserver les écosystèmes naturels tout en garantissant à ses clients des vins de qualité, élaborés avec des traitements réduits.

Cette évolution permet de renforcer la durabilité de l'exploitation tout en répondant aux attentes croissantes des consommateurs en matière de responsabilité environnementale.



Préservation de la biodiversité

La biodiversité est au cœur du projet agricole du domaine. Conscient du rôle fondamental des haies et bosquets comme refuges pour la faune et la flore, le Domaine a choisi de conserver ces éléments paysagers lors de la restructuration du vignoble. De nouvelles haies ont également été plantées, favorisant ainsi la richesse écologique des lieux tout en contribuant à la lutte contre l'érosion des sols.

Selon l'Office Français de la Biodiversité, les haies constituent des réservoirs essentiels de biodiversité et sont à préserver autant que possible.



Une gestion raisonnée de la ressource en eau

La consommation d'eau est rigoureusement encadrée sur l'ensemble du domaine. Seules les jeunes vignes de moins de deux ans bénéficient d'un arrosage ciblé, tandis qu'un système de goutte-à-goutte permet une irrigation économe et précise. Cette gestion raisonnée de l'eau contribue à limiter les prélèvements tout en assurant la bonne santé des cultures.

Circuits courts et ancrage territorial

Dans une logique de réduction de l'empreinte carbone, le domaine privilégie les circuits courts à chaque étape, de la production à la distribution. La mise en bouteille est réalisée à proximité immédiate du domaine, limitant ainsi les transports. De plus, la majorité des ventes est effectuée localement, en Corse, renforçant l'ancrage territorial et limitant les émissions liées à la logistique.



« Cela a du sens pour une exploitation familiale comme la nôtre de s'engager dans une démarche de préservation. Nous travaillons la terre que nous avons reçue, avec l'envie de la transmettre. Préserver l'environnement, c'est aussi préserver l'héritage que nous souhaitons laisser à nos enfants. »

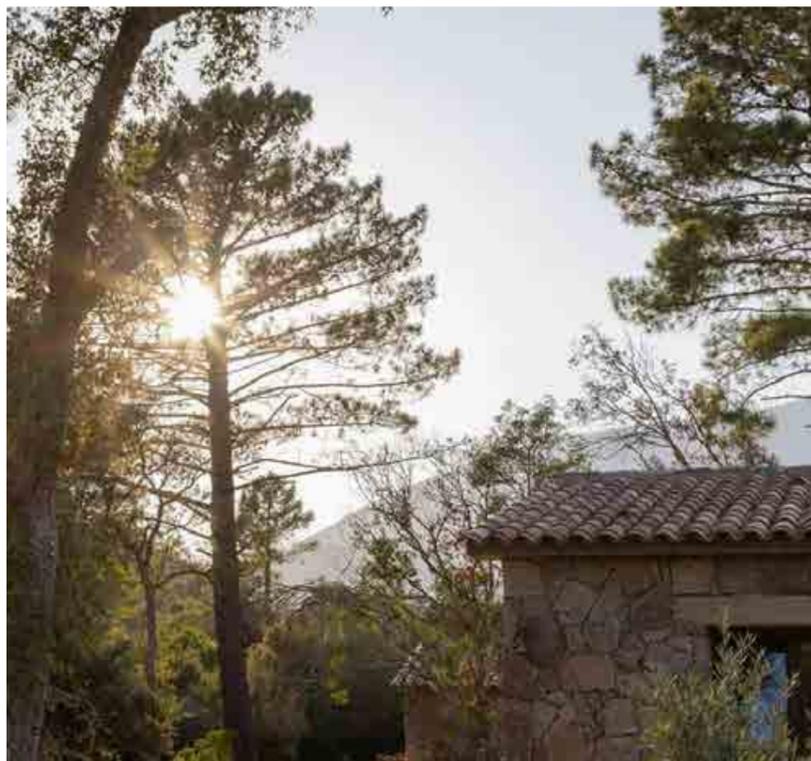
Domaine Petripini

Un projet familial inspirant en plein coeur de la nature

À quelques minutes de l'aéroport de Figari, dans un cadre préservé, le Domaine Petripini a ouvert ses portes à l'été 2025. Ce projet ambitieux, porté par une fondatrice passionnée, engagée et profondément sensible à l'impact environnemental de ses choix, se distingue par une approche à la fois esthétique, responsable et profondément ancrée dans le territoire.

Élaboré sur un terrain vierge, le domaine a été imaginé dès l'origine dans une logique de durabilité, avec un soin minutieux accordé à chaque détail : choix des matériaux, respect de la biodiversité, sobriété énergétique, transmission des savoirs, tout concourt à créer un lieu à impact positif.

L'identité du domaine se construit autour d'un sourcing exigeant, orienté vers des matériaux nobles, bruts, durables et locaux. Le mobilier est chiné, les rideaux choisis avec attention, les matelas sont confectionnés en Corse. L'eau de la piscine est traitée naturellement au sel. Chaque élément du projet est pensé pour conjuguer esthétique et conscience environnementale, avec une priorité donnée aux circuits courts et à l'empreinte carbone minimale.



Un écosystème préservé et valorisé

La fondatrice du domaine accorde une importance toute particulière à la préservation de la biodiversité. De nombreuses essences endémiques corses ont été sélectionnées et plantées sur l'ensemble du domaine, favorisant l'enracinement écologique du projet.

Un espace pédagogique dédié aux enfants est aménagé pour leur permettre de découvrir de manière ludique les plantes présentes sur le domaine.

Un sourcing responsable des matériaux

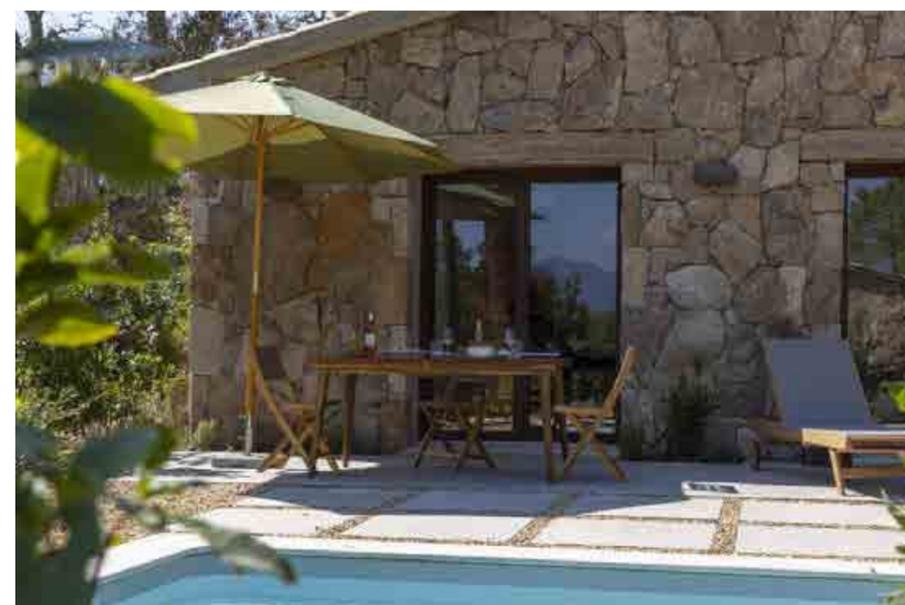
Le choix des matériaux, notamment pour les chambres, est réalisé avec une attention minutieuse, privilégiant des ressources locales, durables et de qualité. Le mobilier par exemple est chiné, les rideaux soigneusement sélectionnés en fonction des matériaux et les matelas sont confectionnés en Corse. Les circuits courts sont favorisés afin de limiter l'empreinte carbone et de valoriser les savoir-faire locaux.



Des infrastructures sobres et performantes

Côté énergie, le Domaine Petripini mise sur une approche innovante et responsable. Une centrale hydrohybride permet de produire à la fois du chaud et du froid. Le domaine est également équipé de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques.

En parallèle, un système de récupération des eaux de pluie est à l'étude, avec l'installation de gouttières et de cuves adaptées au niveau du bâtiment d'accueil. Ces dispositifs permettront d'alimenter une partie des besoins en eau du domaine, notamment pour l'entretien des espaces verts.



Un projet familial au service du territoire

Le Domaine Petripini est aujourd'hui porté par une famille engagée, animée par la volonté de partager les richesses de son territoire et de les transmettre à ses visiteurs.

Investir ensemble, pour demain



SMALT
CAPITAL